

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Châlons-en-Champagne, le 31 mars 2020

Covid-19 : Le Département de la Marne répond à l'appel du monde agricole

Afin de soutenir la filière, le Département de la Marne via son dispositif actif51.fr prête main-forte aux agriculteurs et viticulteurs en mettant en relation les bénéficiaires du RSA recherchant un emploi avec les exploitations.

Une opération solidaire qui s'inscrit dans la campagne nationale #desbraspourtonassiette et qui vise à subvenir aux besoins alimentaires du pays.

« Suite à l'opération lancée par le gouvernement et la FNSEA en fin de semaine dernière et devant l'urgence de la situation, nous avons décidé d'apporter notre soutien à la filière agricole marnaise, précise Christian BRUYEN, Président du Département de la Marne. Forts des bons résultats et de l'expertise de nos deux dispositifs « actif51.fr » et « RSA et Vendanges en Champagne », nous accompagnerons les exploitations en facilitant le recrutement de salariés saisonniers ».

Depuis le 29 mars, les bénéficiaires du RSA ont accès sur la plateforme actif51.fr à toutes les offres d'emploi relevant du secteur agricole.

Cette opération s'appuie sur un site de dépôt d'offres par les agriculteurs intitulé "Mission", développé par l'Agence Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA), mais également sur les offres disponibles sur le site de Pôle Emploi et importées désormais sur actif51.fr. Une campagne téléphonique sera également réalisée par les équipes du Département auprès de ses usagers pour leur faire connaître l'opération ainsi que les modalités de cette activité salariée, régie par un contrat de travail.

A l'image du dispositif « RSA et Vendanges en Champagne », l'allocation RSA sera exceptionnellement cumulable avec le salaire perçu et le droit à la prime d'activité.

En outre, un partenariat privilégié avec l'ANEFA sera mis en place afin de recueillir chaque jour, les informations relatives au nombre de postes à pourvoir ainsi que les périodes travaillées. Lors de l'opération 2019 de « RSA et Vendanges en Champagne », près de 3 000 bénéficiaires du RSA ont répondu présents au plus près des besoins des viticulteurs marnais.

Les allocataires qui seront intéressés à prêter main-forte aux agriculteurs devront être en bonne santé et ne pas être considérés comme personnes à risque. Les agriculteurs s'engagent de leurs côtés à faire respecter strictement les règles sanitaires en vigueur, notamment celles relevant de la distanciation.

Afin de limiter les conséquences de la crise sanitaire sur l'agriculture française, le Département de la Marne travaille de concert avec les acteurs de la filière agricole du territoire afin de leur permettre de maintenir leur activité et leur niveau de productivité en cette période printanière, particulièrement propice à la récolte et au semis.

Contact presse :

Jérôme Gorgeot

jerome.gorgeot@marne.fr

06-77-04-99-66